



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRAL

UNEP/OzL.Pro/ExCom/79/33  
31 mai 2017

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Soixante-dix-neuvième réunion  
Bangkok, 3 – 7 juillet 2017

**PROPOSITION DE PROJET : GABON**

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche) ONU Environnement  
et ONUDI

## FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

## Gabon

D) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION APPROUVÉ	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan de gestion de l'élimination des HCFC (Phase I)	PNUE (principale), ONUDI	62 <sup>e</sup>	35 % d'ici 2020

II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (Annexe C, Groupe I)	Année : 2016	20,9 (tonnes PAO)
---	--------------	-------------------

III) DERNIÈRES DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (tonnes PAO)								Année : 2016	
Produits chimiques	Aérosols	Mousses	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvants	Agents de transformation	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-123				0,0	0,0				0,0
HCFC-124				0,0	0,0				0,0
HCFC-141b				0,0	0,0				0,0
HCFC-142b				0,0	0,0				0,0
HCFC-22				0,0	20,9				20,9

IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence 2009 - 2010 :	30,2	Point de départ des réductions globales durables	30,2
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	10,57	Restante :	19,63

V) PLAN D'ACTIVITÉS		2017	2018	Total
ONU Environnement	Élimination des SAO (tonnes PAO)	0,98	0,98	1,96
	Financement (\$ US)	56 613	56 500	113 113
ONUDI	Élimination des SAO (tonnes PAO)	2,35	0,00	2,35
	Financement (\$ US)	130 691	0,00	130 691

VI) DONNÉES DU PROJET		2010	2011-2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal		s.o.	s.o.	30,2	30,2	27,18	27,18	27,18	27,18	27,18	19,63	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)		s.o.	s.o.	30,2	30,2	27,18	27,18	27,18	27,18	27,18	19,63	s.o.
Financement convenu (\$ US)	ONU Environnement	90 000	0	46 000	0	0	50 100	0	50 000	0,0	54 000	290 100
	Coûts de projet	11 700	0	5 980	0	0	6 513	0	6 500	0,0	7 020	37 713
ONUDI	Coûts de projet	130 000	0	0	0	0	119 900	0	0,0	0,0	0	249 900
	Coûts d'appui	11 700	0	0	0	0	10 791	0	0,0	0,0	0	22 491
Financement approuvé par ExCom (\$ US)	Coûts de projet	220 000	0	46 000	0	0	0	0	0	0	0	266 000
	Coûts d'appui	23 400	0	5 980	0	0	0	0	0	0	0	29 380
Financement total demandé pour approbation à la présente réunion (\$ US)	Coûts de projet	0	0	0	0	0	0	170 000*	0	0	0	170 000
	Coûts d'appui	0	0	0	0	0	0	17 304*	0	0	0	17 304

\*La troisième tranche devait être présentée en 2016

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
---------------------------------	---------------------

## DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement du Gabon, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en qualité d'agence d'exécution principale, a présenté à la 79<sup>e</sup> réunion une demande de financement pour la troisième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), pour un montant total de 187 304 \$US, soit 50 100 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 6 513 \$US pour le PNUE, et 119 900 \$US plus des coûts d'appui d'agence de 10 791 \$US pour l'ONUDI.<sup>1</sup> La proposition comprend un rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche et un plan de mise en œuvre de la tranche de 2017 à 2019.

### Rapport sur la consommation de HCFC

#### *Consommation de HCFC*

2. Le gouvernement du Gabon a déclaré une consommation de 20,90 tonnes PAO de HCFC en 2016, ce qui est plus de 30 pour cent inférieur à la consommation de base de HCFC pour la conformité et de 23 pour cent inférieur à la consommation maximale admissible selon l'accord avec le Comité exécutif pour 2016. La consommation de HCFC pour la période 2012 à 2016 est montrée au tableau 1.

**Tableau 1. Consommation de HCFC au Gabon (2012-2015 - données de l'Article 5)**

HCFC-22	2012	2013	2014	2015	2016	De base
Tonnes métriques	550,00	520,00	480,00	350,00	380,00	549,00
Tonnes PAO	30,25	28,60	26,40	19,25	20,90	30,20

3. La formation des techniciens en bonnes pratiques a contribué à la réduction globale de la consommation de HCFC, parce que les techniciens utilisent moins de nouveaux frigorigènes, ce qui fait baisser les importations de HCFC-22. L'augmentation de la consommation en 2016 est attribuable à la demande d'un des principaux importateurs, laquelle a été acceptée par le Comité national parce qu'elle se situait bien en deçà de la consommation maximale admissible pour l'année (soit 27,18 tonnes PAO).

### *Rapport sur la mise en œuvre du programme de pays*

4. Le gouvernement du Gabon a déclaré, dans le cadre du rapport de mise en œuvre du programme de pays de 2016, des données sur la consommation de HCFC qui correspondent aux données déclarées dans le cadre de l'Article 7 du Protocole de Montréal.

### Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH

#### *Cadre juridique*

5. Le Comité de l'ozone demeure responsable de l'établissement et de la distribution du contingent annuel d'importation des HCFC. Tant l'émission de l'autorisation d'importation de HCFC que son émission par les Douanes exigent une autorisation de l'Unité nationale d'ozone (UNO).

6. Le gouvernement du Gabon poursuit la mise en œuvre de la réglementation des importations et de la distribution des HCFC au pays. Le système d'autorisation pour les HCFC et les équipements avec HCFC est en place depuis 2013. Quelque 104 agents des douanes ont reçu une formation en matière d'identification et de réglementation des HCFC et des équipements avec HCFC; et 25 agents de douanes et d'exécution ont été formés en ce qui a trait aux lois nationales et infrarégionales visant la réglementation des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO), y compris les procédures pour la mise en œuvre des contingents annuels d'importation.

<sup>1</sup>Selon la lettre au Secrétariat du 20 février 2017 du Ministère de la Foresterie, des Pêches et de l'Environnement, de la République gabonaise.

*Secteur de l'entretien en réfrigération*

7. Deux cents techniciens en réfrigération et en climatisation ont été formés en bonnes pratiques d'entretien en réfrigération, notamment en manipulation sécuritaire des hydrocarbures frigorigènes. Des équipements ont été fournis au centre de formation, entre autres 20 ensembles d'unités de récupération portables, et des équipements connexes (par ex., collecteurs, détecteurs de fuites portables, compteurs numériques, échelles et thermomètres, pinces à percer, coupe-tubes); 10 trousseaux d'identification de frigorigènes et ensembles d'outils; et 30 pompes à vide. On a sélectionné le centre de formation bénéficiaire (Centre de formation et de perfectionnement professionnel Basile ONDIMBA), et un atelier de formation de formateurs a été dispensé sur l'utilisation des équipements.

*Groupe de mise en œuvre et de gestion des projets (PMU)*

8. L'Unité nationale d'ozone est responsable de la coordination de la mise en œuvre des activités d'élimination des SAO au nom du Ministère de l'Environnement. L'Unité nationale d'ozone a recruté deux consultants (réfrigération et douanes), pour aider au suivi de la mise en œuvre des activités du PGEH et de la collecte de données précises.

Niveau de financement

9. En date de mai 2017, des 266 000 \$US approuvés jusqu'à maintenant, 224 003 \$US avaient été décaissés (136 000 \$US pour l'ONU Environnement et 88 003 \$US pour l'ONUDI) (Tableau 2). Le solde de 41 997 \$US sera décaissé d'ici la fin de 2017.

**Tableau 2. Rapport financier de la phase I du PGEH du Gabon (\$ US)**

Agence	Première tranche		Deuxième tranche		Total	
	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé	Approuvé	Décaissé
ONU Environnement	90 000	90 000	46 000	46 000	136 000	136 000
ONUDI	130 000	88 003	0	0	130 000	88 003
<b>Total</b>	<b>220 000</b>	<b>178 003</b>	<b>46 000</b>	<b>46 000</b>	<b>266 000</b>	<b>224 003</b>
<b>Taux de décaissement (%)</b>	80,9		100		84,2	

Plan de mise en œuvre de la troisième tranche du PGEH

10. Les activités suivantes seront mises en œuvre entre juillet 2017 et décembre 2019 :

- (a) Formation de 100 agents de douanes et d'exécution lors de quatre ateliers sur la mise en œuvre du système d'autorisation, l'identification et la réglementation des HCFC et des équipements avec HCFC, et la réglementation du commerce illicite (ONU Environnement) (20 000 \$US);
- (b) Formation de 150 techniciens en techniques de récupération et de recyclage, manipulation sécuritaire des hydrocarbures, et certification des techniciens en réfrigération afin d'encourager les bonnes pratiques et de réduire les fuites ou l'évacuation des gaz pendant les pratiques d'entretien (ONU Environnement) (25 000 \$US);
- (c) Fourniture de 15 trousseaux d'outils (soit – jauges de collecteurs, échelles de précision, boîtes à outils, détecteurs de fuites, machines de récupération portables, récupération multifonctionnelle, recyclage, recharge des équipements, postes de chargement portables, et identificateurs portables perfectionnés de frigorigènes); 10 ensembles de pompes à vide rotative à deux étages, cartouches d'azote, trousseaux d'analyse du pétrole, et boîtes d'outils d'entretien); et un détecteur de fuites de UV pour soutenir le renforcement du centre de formation et l'Association des techniciens en réfrigération (ONUDI) (105 000 \$US);

- (d) Dispensation d'un atelier de formation sur l'utilisation des équipements qui seront fournis au centre de formation (ONUDI) (14 900 \$US); et
- (e) Suivi et évaluation du PGEH (ONU Environnement) (5 100 \$ US).

## **OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT**

### **OBSERVATIONS**

#### Rapport sur la consommation de HCFC

11. L'ONU Environnement a indiqué qu'aucune solution de remplacement du HCFC-22 n'est disponible sur le marché, mais des HFC et des équipements avec HFC sont en cours d'importation. Pour le moment, le pays n'a pas de politique nationale particulière pour la promotion de l'utilisation de solutions de remplacement des HCFC plus respectueuses du climat. Néanmoins, on incite les importateurs et les techniciens en réfrigération à utiliser des solutions de remplacement à faible effet de réchauffement de la planète chaque fois qu'il est possible de le faire.

#### Rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche du PGEH

12. Le Secrétariat a indiqué que la présentation de la troisième tranche qui devait initialement avoir lieu en 2016 a été reportée en raison des délais dans la signature de l'accord entre le gouvernement et l'ONU Environnement, et des modifications institutionnelles de l'Unité nationale d'ozone. Malgré le délai, des activités ont été mises en œuvre, et elles ont permis de réduire les HCFC sous le niveau admissible de consommation.

#### *Cadre juridique*

13. Le gouvernement du Gabon a déjà émis des contingents d'importation de 18,7 tonnes PAO de HCFC pour 2017 et de 17,6 tonnes PAO de HCFC pour 2018, en deçà des objectifs du Protocole de Montréal pour ces années.

#### *Secteur de l'entretien en réfrigération*

14. L'ONU Environnement a indiqué que, jusqu'à maintenant, aucun équipement de climatisation avec hydrocarbures (HC) n'est disponible au pays. La plupart des équipements de climatisation sont soit des équipements avec HFC ou HCFC-22.

#### Conclusion

15. Le Secrétariat a pris note que la consommation de HCFC en 2016 au Gabon était déjà de 30 pour cent inférieure à la consommation de base de HCFC pour la conformité et de 23 pour cent inférieure à la consommation maximale admissible dans son accord révisé pour la phase I du PGEH, et que le système d'autorisation et de contingentement des importations du pays est entièrement opérationnel. Malgré le léger délai à présenter la demande pour la troisième tranche, le pays a entièrement mis en œuvre le programme de formation de ses agents de douanes et d'exécution et des étudiants et techniciens en réfrigération, et fourni des trousseaux d'équipements au centre de formation, ce qui a permis de simplifier les cours de formation des techniciens. Les activités supplémentaires proposées pour la troisième tranche, y compris la formation de techniciens, et d'agents de douanes et d'exécution, et l'achat d'équipements supplémentaires pour le centre de formation permettront de renforcer le secteur de l'entretien. Le centre de formation poursuivra la formation des techniciens d'entretien, et assurera ainsi la durabilité à long terme du programme de formation.

**RECOMMANDATION**

16. Le Secrétariat du Fonds recommande que le Comité exécutif prenne note du rapport périodique sur la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase I du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) du Gabon. Il recommande aussi l'approbation globale de la troisième tranche du PGEH du Gabon, et le plan de mise en œuvre de la tranche 2017 à 2019, au niveau de financement indiqué au tableau ci-dessous.

	<b>Titre du projet</b>	<b>Financement du projet (\$ US)</b>	<b>Coût d'appui (\$ US)</b>	<b>Agence d'exécution</b>
a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche)	50 100	6 513	ONU Environnement
b)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase I, troisième tranche)	119 900	10 791	ONUDI

---